

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **27 (1891)**

Heft 20

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS

XXVII^e Année



15 OCTOBRE 1891

N^o 20

L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : Partie générale : Principes d'hygiène scolaire (suite). A propos de la simplification de l'orthographe. — Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud, Neuchâtel. — Exercices scolaires : Composition. — Bibliographie. — Aux abonnés de l'*Educateur*.

PARTIE GÉNÉRALE

Principes d'hygiène scolaire

(SUITE)

Nous arrivons maintenant aux maladies scolaires.

Les troubles de la santé dans l'école peuvent être causés par deux facteurs : 1^o par les études ; 2^o par les milieux scolaires.

L'élévation continuelle du niveau des écoles primaires, secondaires et supérieures, les exigences toujours croissantes à cet égard, ont provoqué la question du *surmenage intellectuel* et de ses conséquences sur le cerveau.

On a dit que le surmenage provient de ce que dans les choses de l'intelligence, on ne respecte pas la loi de l'offre et de la demande ; c'est-à-dire que dans les programmes d'étude la demande est supérieure à l'offre, qui est l'aptitude intellectuelle des enfants. Il semble que les programmes aient été faits pour les esprits supérieurs, sans penser que dans la masse des intelligences, ce qui domine, ce sont les aptitudes moyennes : en deçà sont les faibles d'esprit. Or, ceux-ci n'atteindront jamais les programmes et ceux-là ne les atteindront qu'en peinant et au risque de rester pour toujours des fourbus du cerveau. Ainsi les programmes trop touffus dépassant les aptitudes moyennes créent de véritables dangers parce qu'ils mettent le cerveau de la majorité aux travaux forcés.

Le surmenage, abstraction faite de tout qualificatif, c'est le fonctionnement excessif, exagéré ; il a pour conséquence et pour expression, la fatigue. — La fatigue vulgaire, banale, c'est la

fatigue musculaire, laquelle s'exprime physiologiquement et pathologiquement par la courbature, sensation douloureuse, et par l'impotence fonctionnelle. Le muscle, après avoir été en suractivité, est encombré par les produits de la fibre musculaire usée, oxydée et détruite par cette activité.

Or, ce qui est vrai de la fibre musculaire l'est aussi de la cellule cérébrale préposée à la pensée. Celle-ci comme celle-là s'épuise par le fonctionnement excessif et se courbature par surmenage. Même cause, même effet; le cerveau s'encombre de déchets d'usure, d'oxydation, de destruction et cette courbature s'exprime comme pour le muscle, par la douleur et par l'impotence fonctionnelle. Cette douleur est le mal de tête qui a pour caractère de se reproduire dès que recommence l'essai de fonctionnement, soit par la lecture, soit par l'étude; l'impotence est l'inaptitude intellectuelle; les idées se brouillent, la compréhension cesse, c'est comme une sorte de *crampe des écrivains* cérébrale. La céphalalgie est le cri de souffrance d'un cerveau fatigué par la fonction intellectuelle imposée; c'est la seule chose dont se plaignent les jeunes sujets et comme c'est là un phénomène subjectif qui échappe au contrôle, l'élève est trop souvent traité de paresseux. Si ce premier symptôme du surmenage réel est négligé, méconnu, méprisé, il peut conduire à des désastres pathologiques. La céphalalgie se complique de saignement de nez, de troubles nerveux généraux, voire même psychiques, de perversion des fonctions digestives; il en résulte un épuisement général, la fièvre du surmenage; la résistance de l'organisme est amoindrie, la vitalité en péril et les microbes peuvent entrer en scène. Quel médecin n'a pas vu de ces brillants élèves, marqués pour aller loin, mourir les uns de fièvre cérébrale, les autres de méningite, tous de surmenage?

D'où il résulte que si le programme est coupable, il faut le modifier et ramener à une juste mesure le maître qui exige trop de ses élèves. Je m'empresse d'ajouter que dans la question de la scolarité à outrance on a moins en vue les écoles primaires où il est plus rare, quoiqu'on demande souvent beaucoup à la mémoire des enfants, que l'enseignement secondaire et supérieur des deux sexes.

On a certainement surfait ce qu'il y a de vrai dans le surmenage : rien n'est plus entraînant que le « *post hoc ergo propter hoc* »; rien n'est plus antiscientifique qu'un pareil raisonnement. La pédagogie, comme la médecine, a encore ses doctrinaires; ils ne devraient pas oublier cependant que l'une et l'autre doivent se baser uniquement sur l'observation et qu'elles répugnent également à l'inflexibilité des formules et au parti-pris des systèmes. Il y a encore bien d'autres causes d'invalidation à l'école et aussi hors de l'école, au foyer domestique, et rien n'est plus difficile que de répartir entre tous ces facteurs, la responsabilité qui leur revient.

Une autre conséquence de l'étude est la *sédentarité*, c'est-à-dire les muscles au repos, la fibre musculaire s'amenuisant, s'atrophiant dans son immobilité. Livré à son impulsion naturelle, l'enfant est toujours remuant. Mais en classe et même en famille, il doit « se tenir », c'est la consigne ; et peu s'en faut qu'il ne soit réduit à la condition d'un animal en cage. Le besoin de mouvement est pour l'enfance une sensation aussi impérieuse que celle de la faim et de la soif. Quand ce besoin n'est pas satisfait, il survient un état d'inquiétude générale, d'agacement, d'excitation nerveuse, un besoin de dépenser l'influx nerveux accumulé qui ne peut être calmé que par l'exercice. Or c'est justement l'exagération de cette contrainte qui tue chez l'enfant le goût de l'exercice en faisant avorter à mesure qu'elle se produit, toute manifestation de ce besoin naturel. Si l'éducation cherche à détruire ou du moins à réprimer les impulsions instinctives mauvaises, elle peut également en refouler de salutaires. Or l'accoutumance à l'immobilité ne s'obtient qu'au prix d'une certaine déchéance des organes moteurs, et l'équilibre dans le développement harmonique du corps et de l'esprit est rompu. Chose digne de remarque, parmi les écoliers, les seuls qui échappent au dégoût de l'exercice, sont précisément ceux qui sont mal notés pour la conduite, ceux qui, pas plus mauvais au fond que bien d'autres, sont toujours en révolte avec la discipline, et il est rare de voir un piocheur cumuler le prix de gymnastique avec ceux de latin ou de grec.

La *myopie* est la maladie scolaire la plus fréquente ; elle résulte de l'habitude de forcer l'accommodation pour regarder de près et *fixer* de petits objets. Il y a une myopie acquise et une myopie héréditaire ; toutefois l'enfant ne naît pas myope et, même quand il apporte l'influence de l'hérédité, il ne devient myope qu'à 8 ou 9 ans, lorsqu'il a quitté les abécédaires pour lire dans les livres ; la myopie acquise apparaît aussi à la même époque.

Elle consiste dans un vice de conformation de l'œil ensuite duquel les rayons lumineux parallèles à l'axe, ceux qui partent des objets éloignés, viennent converger au devant de la membrane de la rétine, siège de la vision ; c'est un œil dont le diamètre antéro-postérieure est trop long. Cliniquement, la myopie est caractérisée par l'impossibilité de voir nettement les objets situés au loin, par la perception nette et distincte des objets rapprochés et par l'amélioration immédiate de la vue au moyen de verres concaves qui ramènent les rayons lumineux parallèles à leur foyer normal.

La myopie n'est pas l'apanage de la race humaine ; les fauves, dont l'œil est principalement organisé pour la vue à longue distance, enfermés dans une ménagerie, deviennent myopes sous l'influence de l'horizon borné de leur cage ; les conditions de développement de la myopie chez eux, sont au fond identiques à celles des enfants à l'école.

Après examen de 10,000 écoliers à Breslau, M. Cohn est arrivé aux conclusions suivantes :

Dans les écoles rurales les myopes existent à peine ; leur nombre augmente avec la progression des exigences scolaires et atteint son maximum dans les gymnases.

Le nombre des élèves myopes augmente depuis la plus petite jusqu'à la plus haute classe dans tous les établissements, et d'une manière à peu près continue.

* La moyenne de la myopie s'accroît de classe en classe, c'est-à-dire que les myopes le deviennent toujours plus.

L'Allemagne est le pays classique de la myopie et des lunettes, et l'emploi typographique des caractères gothiques n'est pas étranger à ce fait. Nos oculistes nationaux Pflüger, Emmert, Willy, ont constaté qu'en Suisse les écoles payent leur tribut à la myopie comme ailleurs. Le Dr Willy, en 1884, a trouvé dans la II^e classe primaire de la Chaux-de-Fonds 15 % de myopes ; dans la I^{re} primaire 32 %, dans la IV^e industrielle : 46,4 %, dans la III^e 46 %, dans la II^e 68 % et dans la I^{re} 80 %. La progression est donc considérable.

Il est hors de doute que le développement de la myopie à l'école est la conséquence des attitudes vicieuses des enfants, de la disposition défectueuse du mobilier scolaire, des conditions typographiques du matériel d'instruction, des méthodes d'écriture et de l'éclairage des locaux. N'oublions pas non plus qu'à la maison les enfants se trouvent souvent dans des conditions encore plus déplorables d'éclairage et de mobilier qu'à l'école pour faire leurs travaux domestiques.

Les moyens préventifs de la myopie découlent des facteurs qui viennent d'être indiqués. Le maître doit veiller à ce que les enfants ne lisent ni n'écrivent jamais à une distance moindre de 30 cm. à l'école *primaire*, et provoquer un examen médical de tous ceux qui ont la tendance à enfreindre cette règle.

Les déformations de la taille sont la conséquence directe des attitudes vicieuses sur le mobilier scolaire. Un banc trop bas ou une table trop haute obligent l'enfant à s'incurver avec une torsion du tronc sur son axe. Une table trop basse le force à incliner la face sur le papier. Un écartement exagéré entre la table et le banc agit dans le même sens. L'absence de dossier favorise la flexion du tronc en avant et l'affaissement en masse. Si les pieds de l'élève ne reposent pas sur un marchepied approprié à la longueur de ses jambes, il se fatigue et s'habitue à des attitudes défectueuses.

Il y a encore dans l'espèce un autre coupable. C'est l'écriture anglaise, fine et fortement penchée, cause de fatigue oculaire par sa ténuité et dont la forme inclinée provoque une inclinaison de la tête en sens inverse, parce que la ligne qui réunit les deux yeux cherche toujours à se placer perpendiculairement aux pleins des caractères.

On a proposé d'abandonner l'écriture anglaise pour revenir à l'écriture droite, à gros caractères bien formés. J'ose à peine vous répéter la formule. Papier droit ou légèrement incliné, corps droit, écriture droite.

Les déformations de la colonne vertébrale auxquelles sont exposés les écoliers des deux sexes, répondent à trois types, dont le plus fréquent est la déviation latérale, généralement à droite, la scoliose compliquée d'une élévation de l'épaule correspondante et d'une inclinaison du bassin. Puis nous avons la déviation en avant, l'ensellure lombaire, la lordose, fruit du détestable conseil dont on rebat les oreilles des jeunes filles de se tenir droites, les épaules en arrière et les reins cambrés. Enfin vient la voussure du dos, la cyphose, où la colonne vertébrale est déviée en arrière.

En outre, les attitudes vicieuses entravent les mouvements de la respiration, elles provoquent des troubles circulatoires dans la tête qui se traduisent par une congestion de l'œil favorisant la myopie, par des saignements de nez, des maux de tête, la tuméfaction de la glande thyroïde que mon honorable confrère, M. le Dr Guillaume, dans son étude, devenue classique, sur l'hygiène des écoles, a désignée sous le nom de *goître scolaire*.

Mais nous ne sommes pas au bout; nous avons encore à parler du pire ennemi du groupe scolaire. Aux inconvénients du travail intellectuel exagéré, aux inconvénients de la sédentarité et des attitudes vicieuses, s'ajoute l'influence néfaste de l'*air confiné*, dont on ne dira jamais assez de mal. Voici comment le traitait à l'académie de médecine de Paris, un grand praticien, parlant d'indignation :

« L'air confiné, c'est de l'air stagnant. Or l'air, comme l'eau, « n'est pur qu'à la condition d'être incessamment mobile et tous « jours renouvelé; il en est de l'air stagnant comme de l'eau d'un « marécage. Même dans un milieu inhabité, où nulle souillure « respiratoire ne s'y est mêlée, l'air devient, par sa stagnation « même, malsain à la respiration : il sent le moisi. Mais que dire « de l'air confiné d'une salle d'études? Ce n'est plus seulement de « l'air stagnant; c'est, par surcroît, de l'air prérespiré; pris, rendu, « repris vingt fois à la minute par des poitrines humaines, « c'est de l'air ruminé, de l'air souillé de toutes les émanations de « tous, saturé d'acide carbonique comme des poisons animaux « les plus variés. Ce n'est plus de l'air respirable, mais une sorte « de saumure gazeuse, dans laquelle il y a de tout, même des microbes.

« Et c'est dans cette saumure que macèrent pendant de longues heures les poumons de nos enfants, dont l'organisme « réclame d'autant plus impérieusement la bonne qualité de l'aliment aérien que cet organisme est en pleine évolution, qu'il lui « faut aussi non seulement la ration d'entretien, mais la ration « de croissance. Et ce que je dis des enfants des villes est encore

« plus vrai des enfants des campagnes ; leur organisme exige de
« l'air d'autant plus pur qu'il ne connaît que celui-là, et n'est pas
« accoutumé à la malaria des villes. »

(A suivre.)

Dr Ch. NICOLAS.

A propos de la simplification de l'orthographe

Oserais-je formuler le désir que l'*Educateur*, dans chaque numéro, contînt au moins un article de la Partie générale et une dictée imprimés d'après les règles de la simplification de l'orthographe ? Les personnes qui font des dictées orthographiques s'y initieraient, et en comparant les deux orthographe la leçon ne ferait qu'y gagner. Les inconséquences, les inepties, etc., n'en ressortiraient que plus frappantes. Qui la fera, cette simplification, si ce ne sont les hommes d'école, j'allais dire les marchands de lettres ?

Pourquoi attendrions-nous que l'Académie française fasse ce qu'elle n'a jamais fait ? Ce n'est pas elle qui opère les changements. Elle ne fait que sanctionner ce qu'elle ne peut plus désavouer à moins de rester de beaucoup en arrière sur son siècle.

D'ailleurs est-elle composée, a-t-elle jamais été composée d'un ensemble d'hommes de lettres capables d'opérer une simplification comme celle qu'il nous faut ?

Laissons la parole à quelques-uns de ses membres. C'est M. Francisque Sarcey (voir l'*Educateur* du 1^{er} mai 1881, page 140) qui parle à M. E. Renan. « Tu ne soupçonnes pas, je n'aurais jamais soupçonné le nombre de traquenards orthographiques que tu as semés dans ce morceau... Il ne nous était point venu à l'idée que dans une prose aussi unie, aussi française que la tienne, il pût se trouver jamais des occasions d'*ergoter* sur la façon d'écrire tel ou tel mot. »

« Les avocats en sabots et en casquette. » Tu as écrit ou les correcteurs t'ont fait écrire *sabots* au pluriel et *casquette* au singulier... Poursuivons. ... Sur le pas des portes des hommes en grands chapeaux et des femmes en bonnets plats. » Cette fois tu as écrit ou l'on t'a fait écrire *grands chapeaux*, ainsi que *bonnets plats*. A moi, cela m'est indifférent. Cependant je te ferai remarquer que si les avocats n'ont qu'une casquette, les hommes ne peuvent avoir, eux aussi, qu'un grand chapeau et les femmes qu'un bonnet plat.

« Pourquoi les *avocats en casquette* ne prennent-ils pas d's tandis que les « *hommes en grands chapeaux* et les *femmes en bonnets plats* sont gratifiés « de la marque du pluriel ? »

« Mystère !

« Mais ce n'est pas tout, mon pauvre ami... « *On n'avait point de curiosités*. » Tu as écrit *curiosités* au pluriel avec un s. Dame ! c'était ton droit, mais avoue que ceux qui ont mis « *on n'avait point de curiosité* (sans s) ... ne sont pas si blâmables... Ma foi ! en y réfléchissant, je crois bien que j'aurais commis une faute. Car *curiosité* (sans s) a été compté aux candidats comme faute d'orthographe.

« Qu'en dis-tu ? Ne sont-ce pas là des chinoiserie de l'orthographe ? Est-ce qu'on ne devrait pas avoir, en ces sortes d'occasions, le droit d'écrire comme on veut ?

« Sais-tu pourquoi tu as écrit *curiosités* au pluriel plutôt que *curiosité* au singulier ?

« Et à supposer que tu le saches, sommes-nous devins pour pénétrer dans ta pensée ? »

C'est le grand Maxime du Camp qui va nous dire, ou plutôt dire à l'Académie elle-même de quoi elle est composée. Voir « Préface des Champs modernes ».

.... « A part trois hommes sérieusement littéraires, qui font partie de cette compagnie : à part MM. Victor Hugo, Alfred de Vigny et Alphonse de Lamartine, qu'y voyons-nous ? *Les incurables de la politique, les débris de*

tous les ministères et de toutes les tribunes.» Plus loin, parlant d'Alf. de Musset, il dit : « Ah ! celui-là nous l'avons bien aimé ! mais il a été perdu dès le jour où il est entré à l'Académie. »....

« J'ai dit que l'Académie n'était plus de nos jours un corps littéraire. J'ai eu tort. J'aurais dû dire qu'elle est un corps essentiellement anti-littéraire : elle corrompt ou elle tue... Nous demandons nettement la *dissolution de cette fade compagnie de bavards* »...

Ce que M. du Camp veut, c'est une Académie nouvelle où l'on ferait entrer « des lexicographes, des poètes, des étymologistes, des romanciers, des historiens, des philosophes, des savants »... On me dira : mais c'était avant d'être membre de cette auguste et docte compagnie qu'il parlait ainsi, et il en est bien revenu ; comme le lui a dit M. Caro, le jour de sa réception : « Vous êtes revenu de bien loin à l'Académie »... « Que ne ferait-on pas pour être grande dame ? » nous dit Molière. Que ne ferait-on pas pour être de l'Académie ?

M. Alph. Daudet nous a dit dernièrement qu'il n'est pas de cet avis. Les lecteurs savent ce qu'il en a écrit. J'en passe bien d'autres et je reviens à nos moutons.

Il y a une dizaine d'années, la Société des correcteurs des imprimeries de Paris pria respectueusement l'Académie de vouloir bien établir des règles sur les changements d'orthographe indiqués par M. de Sacy dans la préface de son dictionnaire. M. Camille Doucet, au nom de l'Académie, répondit par un refus poli. Extrayons quelques phrases de la lettre des correcteurs :

... « Si votre savante compagnie chargeait la commission du Dictionnaire de publier un ou deux fascicules complémentaires, où seraient indiquées, suivant l'ordre alphabétique, les additions des mots nouveaux et les modifications d'orthographe ou de genre qui différentient la septième édition de l'édition antérieure, le but que nous poursuivons serait facilement et rapidement atteint... Toutefois si elle ne croit pas devoir accéder à notre vœu, nous lui demanderons de confier à quelques-uns de nos délégués des documents à l'aide desquels nous pourrions entreprendre nous-mêmes ce travail, qui deviendrait pour chacun de nous un guide sûr et autorisé... »

Si l'assemblée des Immortels n'a rien voulu faire alors, si elle a toujours dit qu'elle bornait son rôle à constater autant qu'il se peut, le bon usage ; au lieu de nous adresser à elle, que ne nous adressons-nous à la Société des correcteurs et des imprimeurs de Paris, aux éditeurs de revues pédagogiques, philosophiques, littéraires et autres en France et en Belgique pour former une société qui mette la main à l'œuvre ?

A. SAUVAIN, à Accrington (Angleterre).

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS

Daniel-Henri Guerne.

Cet instituteur de mérite est mort le 21 septembre dernier à Tavannes, sa commune d'origine, où il était né le 4 février 1816 de parents agriculteurs. A cette époque son père tenait en hiver l'unique école du village ; c'est donc avec lui que Daniel-Henri Guerne apprit à lire et à écrire.

La famille des Guerne était vouée à l'enseignement. C'est ainsi qu'un fils aîné, François, était instituteur à Chaindon (Reconvillier). Pendant l'hiver de 1833, Daniel, encore écolier et catéchumène, dut remplacer son frère malade à l'école de Chaindon, qui dépend de la paroisse de Tavannes. Pendant la classe c'était « Monsieur le régent » gros comme le bras, mais dans le trajet de Chaindon à Tavannes, pour se rendre à l'instruction religieuse, c'était autre chose. Les balles de neige pleuvaient sur le dos de Daniel qu'on tutoyait

en bons camarades et qui se défendait tant bien que mal, tout cela sans préjudice pour la discipline de l'école qui était tolérable pour l'époque, avec une classe de plus de cent élèves enfermés dans un local insuffisant.

Après avoir été admis à la communion, le jeune homme fut envoyé à Oberwyl sur Büren pour y apprendre la langue allemande et le jeu de l'orgue. Dans la même année il fut appelé à diriger l'école de la Heutte, avec 14 louis de traitement. Comme il avait peu de leçons en été et de longues vacances, il allait suivre les cours du progymnase de Bienne. Il se rendait à pied à ses leçons, portant sur l'épaule un bissac contenant son modeste repas : un morceau de pain bis, des fruits, un flacon de lait froid. C'est ainsi qu'en usaient d'ailleurs deux ou trois jeunes gens de cette région du pays (Péry, Vauffelin, Orvin) qui se rendaient au progymnase de Bienne pour gourmander à la science quelques bribes qui devaient les autoriser plus tard à revendiquer le titre de « Messieurs les régents ».

En 1835, Daniel-Henri Guerne passa à l'école de Malleray qu'il desservait pendant une année. Le bagage scientifique du maître n'était pas grand à cette époque, aussi comprend-on qu'il autorisât ses élèves à se présenter pour apprendre à lire qui avec un almanach, qui avec un Maître Pierre, qui avec un Nouveau Testament, qui avec un catéchisme de Heidelberg, approuvé par LL. EE. de Berne. On peut dire qu'alors les livres classiques étaient inconnus dans notre pays.

L'école normale de Porrentruy était fondée à ce moment et Daniel Guerne suivit alors deux cours de répétition placés sous la direction du savant géologue Thurmann. Guerne en rapporta le goût de la botanique et une flore de Lamarck qui servit à ses analyses.

En 1836, il vint s'établir aux Reussilles de Tramelan où il enseigna pendant 17 ans. Il étudia beaucoup ici en compagnie de son frère François, instituteur à Tramelan-dessus et de M. Huguelet, plus tard chef d'institution et professeur à l'école normale de Delémont. C'était M. le pasteur Gobat, père du directeur actuel de l'Instruction publique, qui dirigeait les études de ces jeunes gens. Le directeur des études faisait piocher ferme et n'entendait pas plaisanterie quant à la conduite. Homme austère, ferme, droit, loyal, intègre, il sut communiquer ses qualités à ses disciples. C'est avec M. Gobat que Daniel-Henri Guerne apprit à aimer les livres, l'étude et le travail.

En 1852, Guerne était nommé instituteur à Tavannes. Une famille était fondée : il fallait de nouvelles ressources. A côté de sa classe, il avait la perspective de cultiver quelques lopins de terre, héritage de ses parents. A ce moment il était encore payé en nature : pour chaque enfant un *penal* de blé et d'orge mêlés et un demi-*penal* d'avoine. Le berger de l'endroit avait un peu plus par tête de gros et de menu bétail. Ajoutons toutefois pour l'honneur de nos concitoyens d'alors que l'Etat et la commune ajoutaient environ 180 francs (ancienne valeur) aux 50 boisseaux de céréales que les instituteurs les mieux payés pouvaient espérer.

En 1860 Daniel Guerne, connu par les excellents résultats qu'il avait obtenus à Tavannes grâce à sa discipline ferme et éclairée, fut appelé à Moutier pour diriger la classe supérieure des garçons. Sa femme venait de mourir ; il n'était plus secondé pour cultiver sa terre ; il avait une famille de cinq petits enfants à élever. Il accepta et enseigna à Moutier jusqu'en 1876. En 1870, une école secondaire à deux classes avait été fondée à Moutier. On transforma en 1873 la classe primaire supérieure en III^e classe secondaire et Guerne obtint à cette occasion un brevet secondaire d'honneur qu'il avait bien mérité par son dévouement, ses connaissances approfondies et variées étant d'ailleurs connues de ses supérieurs.

En 1876, il se décida à quitter l'enseignement et obtint une pension de retraite de 360 francs. Mais à ce moment, il fut sollicité par son beau-frère, instituteur à Pontenet, et qui avait été atteint de cécité, de bien vouloir le remplacer pour permettre à ce dernier d'atteindre le nombre d'années de services donnant droit à la pension de retraite. Guerne passa ainsi deux ans à Pontenet. De 1878 à 1884, il dirigea encore la classe supérieure de Recon-

villier, venant ainsi terminer sa carrière au lieu même où il l'avait commencée. Une attaque d'apoplexie réduisit à néant sa robuste constitution et les dernières années de sa vie n'ont été qu'une période de souffrances et de maladie.

Sur sa tombe, le 24 septembre, M. Périllard, maître secondaire à Moutier, a rendu hommage aux qualités de son collègue. D.-H. Guerne était un homme modeste, dévoué; c'était surtout un excellent maître, arrivant à de brillants résultats en mathématiques, en orthographe, en sciences naturelles.

M. Besson, pasteur de Tavannes, a, dans quelques paroles bien senties, exprimé la reconnaissance de la paroisse de Tavannes où Guerne a été longtemps organiste. Guerne n'était pas seulement un éducateur par la position qu'il occupait, mais il avait véritablement le goût de sa vocation. Il est regrettable que la position matérielle du corps enseignant ne soit pas meilleure dans notre canton et qu'on n'apprécie pas toujours, dans la population, la position si précaire du maître d'école réduit à chercher la sanction de ses travaux dans un monde meilleur.

La preuve que D.-H. Guerne était vraiment un instituteur dans toute la la force du terme, c'est que trois de ses enfants se sont voués à la carrière de l'enseignement. La mémoire de cet homme de mérite, de ce bon citoyen restera toujours en honneur chez ses nombreux élèves et chez ses amis dévoués.

H. GOBAT.

M. Henri Gobat, maître secondaire à Corgémont, vient d'être appelé aux fonctions d'inspecteur scolaire du XI^e arrondissement, qui comprend les districts de Moutier, de Delémont et des Franches-Montagnes, moins le Clos-du-Doubs. Nos lecteurs n'ignorent pas que M. Gobat est correspondant de l'*Educateur* et l'un de nos plus zélés collaborateurs. Nous le félicitons de la nomination dont il vient d'être l'objet de la part du Conseil d'Etat bernois, et nous exprimons en même temps le vif désir qu'il trouvera dans ses nouvelles et importantes fonctions une raison de nous être toujours plus fidèle.

Ed. CLERC.

VAUD

Nécrologie. — *Julien-Frédéric Cornu.* — Le dimanche 20 septembre dernier, la colonie protestante de Sion se joignait à quelques parents et amis pour rendre les derniers devoirs à un instituteur vaudois qui, à peine retiré de l'enseignement, avait trouvé la mort sur le sol valaisan, dans des circonstances excessivement pénibles pour les siens. Amateur passionné de courses alpestres, et occupé à compléter une collection de papillons, qu'il destinait à l'Ecole industrielle cantonale vaudoise, M. Cornu faisait de fréquentes excursions dans les différentes régions de la Suisse romande. C'est dans une de ces excursions qu'il a trouvé la mort; on le vit dans les environs du Sanetsch le 25 août de l'année dernière; dès lors, et malgré d'actives recherches, plus trace. Ses enfants commençaient à désespérer de jamais connaître le lieu où leur père avait rendu le dernier soupir, lorsqu'un jeune pâtre découvrit son cadavre le dimanche 13 septembre, dans les environs du Pas-de-Cheville, au pied d'une paroi de rochers de 10 mètres d'élévation; ses vêtements et les divers objets dont il était porteur ne laissent aucun doute sur son identité, comme aussi la position de son corps au fond du précipice a permis d'établir que l'intrépide chasseur d'insectes a été victime de son ardeur à poursuivre quelque volage papillon; il n'aura pas vu le gouffre ouvert sous ses pas.

M. J.-F. Cornu, né à Sainte-Croix en 1826, débuta à 17 ans dans la carrière de l'enseignement; son premier poste fut la Mauguettaz. Il entra ensuite à l'école normale et, après avoir obtenu son brevet, enseigna successivement à Démoret, à Aubonne, puis à Lausanne, où il vint en 1864. De 1870 à 1890, il remplit les fonctions de maître de classe à l'Ecole industrielle cantonale; il y a laissé le souvenir d'un maître dévoué, collègue bienveillant et sympathique. Il affectionnait particulièrement l'enseignement de la géographie, et on lui doit un relief du canton de Vaud d'une grande exactitude et fort estimé.

M. Cornu repose dans le cimetière de Sion; sur sa tombe, M. le pasteur de la colonie protestante et M. le professeur P. Vulliet, ce dernier au nom du personnel de l'Ecole industrielle cantonale, se sont fait les interprètes des sentiments qu'inspirait cette mort accidentelle, solitaire et en quelque sorte mystérieuse, venant brusquement mettre fin à une vie consacrée pendant près d'un demi-siècle au service de son pays.

P. VITTOZ.

NEUCHÂTEL

Les conférences générales de 1891. — La réunion des professeurs de gymnase.

Comme l'année dernière, les conférences générales du corps enseignant primaire ont eu lieu à l'Aula de l'Académie de Neuchâtel, les 14 et 15 septembre derniers. A peu d'exceptions près, tous les instituteurs du canton y assistaient, ainsi qu'un nombre inusité d'institutrices.

Les conférences ont été présidées par M. l'inspecteur Latour, en l'absence de M. John Clerc, chef du Département de l'Instruction publique empêché d'y assister par diverses circonstances de famille.

La séance de lundi s'ouvrit par un choral exécuté par tous les instituteurs et les institutrices présents.

M. Latour prononça ensuite un discours dans lequel il retraça l'activité du département pendant l'exercice écoulé. L'organisation des examens en obtention du certificat d'études, ceux des jeunes gens de 17 et 18 ans appelés à suivre l'école complémentaire, la régularisation de la fréquentation des jeunes bergers, le cours normal de travaux manuels à la Chaux-de-Fonds, les examens des aspirantes au brevet pour l'enseignement fröbelien, l'application de la loi sur la gratuité des fournitures scolaires, la mise en harmonie des programmes et horaires avec le nouveau programme général, l'organisation des écoles enfantines et la transformation des écoles temporaires en écoles permanentes, la réorganisation des conférences officielles, ont tour à tour attiré la sollicitude de nos autorités scolaires.

A M. Latour succédèrent MM. Rougemont, premier secrétaire du Département de l'Instruction publique et Guebhart, chef du service du matériel scolaire, qui prirent la parole pour exposer l'un les résultats réjouissants des cours normaux de travaux à l'aiguille, de coupe et de confection de lingerie et de vêtements, l'autre la manière dont le service des fournitures doit être compris et appliqué.

Le rapport général sur la première question a été présenté par M. Mader, instituteur à Lignières. La discussion qui suivit la lecture de ce rapport a été des plus nourries. Elle a eu pour conséquence de modifier sur certains points les conclusions présentées par le rapporteur. Les voici telles qu'elles ont été définitivement adoptées :

1° Les exercices physiques ont une très grande influence sur le développement général de l'enfant. Ils constituent le meilleur moyen de combattre le surmenage intellectuel lorsqu'il est constaté.

2° Les exercices physiques peuvent se grouper de la manière suivante :

- a) La gymnastique,
- b) Les exercices militaires,
- c) Les jeux, les courses, la natation,
- d) Les exercices d'évolution, de longueur, de poids, le chant, le dessin, etc.,
- e) Les travaux manuels.

3° L'enseignement de la gymnastique sera donné par des maîtres spéciaux. La nomination de maîtres itinérants aura l'avantage de donner plus d'unité à l'enseignement de cette branche.

4° La construction, dans chaque village, de halles de gymnastique et l'aménagement de préaux sont demandés. La Confédération devrait s'intéresser financièrement à ces travaux.

5° En dehors des heures consacrées spécialement à la gymnastique, les élèves seront souvent appelés à exécuter, dans la salle d'école même, des

mouvements des bras, des jambes, du tronc, etc. Les élèves feront des exercices militaires; la marche, la course, la natation, le *grimper* aux arbres, la lutte et le jet de pierres pourront être successivement employés.

6° L'introduction des travaux manuels est recommandée dans tous les degrés de l'école primaire. Cet enseignement sera obligatoire et gratuit.

7° Cet enseignement sera confié aux maîtresses fröbeliennes pour les classes inférieures, à des maîtres spéciaux ou à l'instituteur de la classe pour les degrés moyen et supérieur.

8° Il comprendrait quatre cours :

- a) Le cours du programme fröbelien pour les écoles enfantines,
- b) Pour le degré inférieur, le pliage, le découpage et le tissage du papier,
- c) Le cartonnage pour le degré moyen,
- d) Le travail du bois, du fer, le tournage, le modelage pour le degré supérieur.

9° Les cours seraient de deux heures par semaine et auraient lieu à la fin de la journée scolaire.

10° Dans les écoles rurales, les travaux manuels pourraient, en été, être remplacés par des notions théoriques et pratiques sur l'agriculture, l'horticulture, etc. A cet effet, les communes devraient mettre à la disposition de l'instituteur un terrain où celui-ci pourrait travailler avec ses élèves.

Le sujet toujours actuel des punitions et des récompenses à l'école primaire a été introduit par un rapport de M. Numa Girard, instituteur à Neuchâtel et a fait l'objet des délibérations de la seconde journée.

Les conclusions du rapporteur général n'ont été que très légèrement modifiées. Ces modifications ne portent que sur trois points :

1° L'école doit travailler avec la famille au développement physique, intellectuel et moral de la jeunesse.

2° On désire des programmes bien coordonnés, restreints et à la portée des jeunes intelligences.

Enfin 3° les mots : *de la Patrie* sont ajoutés à la conclusion 3, litt. c.

(Pour l'ensemble des conclusions, voir l'*Educateur* du 1^{er} octobre 1891).

A la clôture de la seconde journée des conférences, M. Numa Girard, président du comité central, se faisant l'organe du corps enseignant tout entier, remercia le Département de l'Instruction publique de la bienveillance qu'il ne cesse de témoigner aux instituteurs et aux institutrices neuchâtelois sur le dévouement desquels il peut compter.

L'après-midi des deux journées passées à l'Aula fut consacrée, comme d'habitude, aux affaires de la Société pédagogique dont l'ordre du jour ne laissait pas que d'être assez chargé. En effet, les questions administratives rapidement expédiées : lecture du procès-verbal de 1890, présentation du rapport du comité central, vérification des comptes de caisse, rapport du bibliothécaire, l'assemblée aborda l'étude du nouveau règlement de la Société pédagogique neuchâteloise. La discussion fut parfois assez vive. Néanmoins l'accord finit par s'établir sur tous les points où il y avait divergence d'idée, puisque, au vote final, le règlement révisé fut adopté, dans son ensemble, à l'unanimité des membres présents.

Le comité central pour la période 1891-1892, choisi parmi les instituteurs du district de Boudry, fut composé comme suit : Président, M. Paul Favre; vice-président, M. Jean-Louis Maccabez; secrétaire, M. Fritz Rosselet; secrétaire-adjoint, M. Albert Reymond; caissier, M. César Gauchat; suppléants, MM. Henri Béguin et François Rossel.

Les vœux suivants, déposés par les sections du Locle et de la Chaux-de-Fonds, ont été renvoyés au nouveau comité central pour étude et rapport :

1. Transformation du système actuel d'exameas.

2. Fixation en avril des examens annuels dans toutes les localités du canton.

3. En outre le comité central sortant de charge est prié de continuer les démarches commencées en vue de la transformation de la bibliothèque cantonale des instituteurs neuchâtelois.

Quelques semaines après la clôture des conférences générales, Neuchâtel recevait dans ses murs les membres de la Société suisse des professeurs de gymnase. D'excellents travaux ont été présentés par MM. Lecoultré, professeur à l'Académie et au gymnase de Neuchâtel sur l'histoire des Collèges et gymnases romands, Wirz, recteur du gymnase de Zurich sur *Wahrheiten für ein Gymnasium allenthalben*, G. Attinger, sur les institutions de Lycurgue, W. Wavre sur les ruines d'Avenches.

Une très longue discussion s'est engagée sur l'examen de maturité. M. le recteur F. Burckhart, de Bâle, rapportait sur cette question.

La réunion s'est terminée par une excursion à Avenches, sous la savante direction de M. William Wavre. C. KNAPP.

Nous avons annoncé que la commission scolaire de la Chaux-de-Fonds se proposait de remettre l'enseignement du français à l'école industrielle à deux professeurs au lieu d'un et d'introduire l'enseignement des langues classiques. Donnant suite à ce projet, elle a nommé M. le Dr Farny, actuellement professeur à l'école cantonale de Porrentruy, aux fonctions de maître de littérature et de latin. En attendant que M. Farny puisse prendre possession de son nouveau poste, M. Ginzel sera chargé de l'enseignement littéraire complet.

La commission scolaire du Locle a nommé M. Guignard, bachelier-ès sciences de Lausanne, maître de sciences physiques et naturelles, en remplacement du regretté P. Bise. M. Guignard devra se pourvoir du brevet secondaire neuchâtelois pour pouvoir être nommé à titre définitif. E. C.

EXERCICES SCOLAIRES

COMPOSITION

DEGRÉ INFÉRIEUR

1^o Faire cinq ou six phrases sur le mot *grand*. — Mon papa est grand. Mon grand frère est en apprentissage. Au déjeuner, Louise boit une grande tasse de lait. Le cheval est plus grand que l'âne. Plus on devient grand, plus on doit être sage. C'est un grand château que le nôtre.

2^o Faire cinq phrases où il soit question de *l'automne*. — L'automne commence à la fin du mois de septembre. C'est une belle saison. En automne, nous avons beaucoup de fruits, comme les pommes, les poires, les noix, le raisin, les pêches. Les jours sont plus courts qu'en été; il fait moins chaud. Après l'automne vient l'hiver.

3^o *Le sapin*. — Qu'est-ce que le sapin? Comment a-t-il le tronc, les branches, les feuilles? De quelle couleur sont les feuilles? Que fait-on du bois de sapin?

Sujet traité. — Le sapin est un des plus grands arbres de nos forêts. Il a le tronc droit; les branches s'étendent autour du tronc; les feuilles sont comme des aiguilles. Ces aiguilles sont toujours vertes, même en hiver. Avec le bois du sapin, on fait de grosses poutres pour les maisons, des planches, des meubles, du combustible.

DEGRÉ MOYEN

1^o *L'agneau et le loup*. — Que faisait un agneau? Qui arrive tout à coup? Conversation entre le loup et l'agneau. Qu'arriva-t-il? Que pensez-vous du loup?

2^o *Lettre d'invitation à une dinette*. — Vous avez reçu un potager pour vos étrennes. Vous désirez beaucoup vous en servir. On vous accorde la permission de faire une dinette. Vous invitez une de vos amies à y prendre part. Vous indiquez quel jour et à quelle heure la dinette aura lieu; quelles petites filles votre amie rencontrera chez vous; ce que vous avez l'intention de pré-

parer pour la dînette; quels jeux vous pensez faire après le repas. Salutations et signature.

Sujet traité. — Ma chère Louise, Si tu savais comme j'ai reçu de jolis jouets pour mes étrennes! Ce qui m'a surtout fait plaisir, c'est un grand potager que ma marraine m'a donné; il est pourvu de tous les ustensiles de cuisine imaginables. J'avais grande envie de l'étréner depuis longtemps. Enfin, comme j'ai rapporté cette semaine un bon témoignage de l'école, maman m'autorise à faire la dînette, dimanche prochain, 25 janvier, à 2 heures de l'après-midi. J'aimerais bien que tes parents t'accordent la permission de venir partager mon plaisir. Tu te trouveras chez nous avec Jeanne et Louisa que tu aimes beaucoup, avec mes petites cousines et mes sœurs qui se réjouissent de te revoir. Nous ferons de la soupe à la farine, des omelettes, des beignets. Nous cuirons du chocolat et des pommes. Après le repas, s'il fait beau temps, nous irons patiner ou nous glisser. En cas de mauvais temps, nous resterons dans la chambre et nous jouerons à la maman ou à l'école. N'oublie donc pas tes patins ou ta poupée. Surtout, sois ponctuelle! Tu sais comme les heures passent vite quand on s'amuse.

Je t'embrasse affectueusement.

Ton amie qui t'attend avec impatience, J. J.

3^o *Lettre de refus.* — Vous êtes empêchée d'accepter l'invitation qui vous est faite. Vous dites pourquoi. Vous en exprimez vos regrets. Vous témoignez votre reconnaissance. Vous souhaitez beaucoup de plaisir à votre amie. Vous lui dites combien vous penserez à elle. Vous parlez de votre intention d'aller lui rendre visite dès que vous le pourrez. Vous espérez qu'elle voudra bien vous raconter alors comment sa petite fête s'est passée.

Salutations et signature.

Sujet traité. — Chère Jeanne, Je suis bien peinée de ne pas pouvoir prendre part à ta charmante dînette de dimanche prochain. J'en suis empêchée, parce que papa est gravement malade, il a une pleurésie et tu comprends bien que je n'aurais pas le cœur de jouer en le sentant souffrir. Tu as été bien aimable de m'inviter à ta petite fête. J'espère que tu t'amuseras beaucoup, ainsi que toutes nos petites amies. Je penserai certainement à vous. Aussitôt que notre cher malade ira mieux, je ne tarderai pas à venir te rendre visite. Je me réjouis déjà de t'entendre raconter tous les plaisirs que vous aurez eus pendant la journée de dimanche. Ce sera pour moi un grand dédommagement. Je te remercie encore une fois d'avoir pensé à moi.

Reçois, chère Jeanne, mes salutations affectueuses et salue toutes tes petites invitées de ma part.

A. G.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

1^o *Une ruche d'abeilles.* — Canevas : Notre voisin à des ruches. Ouvrières, bourdons, reine. Aiguillon, reine défensive. Travaux des ouvrières. Le miel; sa qualité dépend des fleurs; Narbonne (plantes aromatiques), montagne. La cire. Soins à donner aux abeilles.

Sujet semblable : Une fourmilière.

2^o *Les différentes manières de voyager.* — 1. Sur la terre : à pied, à cheval, en vélocipède, en voiture, en chemin de fer. 2. Sur l'eau : en barque, en navire à voiles, en bateau à vapeur. 3. Dans l'air : en ballon. — Quelle est la manière que vous préféreriez?

3^o Un enfant a la mauvaise habitude d'agacer tous les chiens qu'il rencontre dans la rue. Accident. Conseil.

ED. CLERC.

BIBLIOGRAPHIE

Du Cœur! par Edmond de Amicis, traduit de l'italien sur la 116^e édition par H. Durand, pasteur. Préface de A. Daguét, docteur et professeur à l'Académie de Neuchâtel. — 400 pages 15/22 cm. fr. 4. — Chaux-de-Fonds, F. Zahn, libraire-éditeur. 1892.

En lisant il y a deux ou trois ans, dans une revue, l'annonce de *Cuore* de E. de Amicis, nous nous disions : quel dommage que ce livre ne soit pas traduit en français ! Le chroniqueur parlait avec admiration de ce journal écrit par un élève de l'école primaire, de ces portraits d'écoliers, de maîtres et de maîtresses, de ces scènes d'école si variées, de l'enseignement civique et moral que les enfants se donnent mutuellement et qui jaillit, quand on le veut bien de la vie scolaire si intense ; et tout cela était bien pour nous faire regretter de ne pas pouvoir profiter d'un ouvrage aussi suggestif qu'original dans la forme. — Eh bien, nos regrets font maintenant place à la joie de lire l'excellent livre du célèbre publiciste italien dans une excellente traduction due à un Italien des Vallées vaudoises. Et nous nous empressons de signaler à nos lecteurs cette publication, qui sera un événement dans la littérature pédagogique de notre langue.

Dans un avant-propos, M. de Amicis explique l'origine de ce livre ; et s'adressant aux enfants il ajoute : « L'instruction qu'on vous dispense si largement ne doit pas vous faire oublier que l'éducation du cœur est encore plus essentielle. C'est elle qui fera de vous un jour des hommes utiles à leurs semblables, des citoyens dévoués à la patrie et l'honneur de leurs familles. » Voilà l'explication du titre.

L'ouvrage est présenté aux lecteurs de langue française par M. le Dr Daguet, et cela suffit à en prouver la valeur. « On ne saurait trop admirer, dit l'honorable professeur, avec quel art merveilleux le grand écrivain a su tirer d'un sujet en apparence si modeste et si banal les leçons les plus émouvantes de dévouement, de piété filiale, d'humanité et de patriotisme. »

Il y a trois parties entremêlées dans *Du Cœur !* et distinguées par la typographie : le journal des événements de l'école, le *récit mensuel*, épisode de l'histoire italienne ou récit dont le héros est un enfant ; enfin les lettres des parents au chroniqueur, qui n'est autre que le fils de M. de Amicis lui-même.

Disons-le franchement, c'est cette troisième partie, très réduite du reste, que nous goûtons le moins. Nous ne nous expliquons pas ces lettres fictives, puisque l'enfant habite dans sa famille, ni leur ton dogmatique et sentencieux, qui fait contraste avec celui des deux autres parties. M. de Amicis le sait mieux que nous : c'est perdre son temps que de prêcher la morale aux enfants. Parfois aussi la leçon est au-dessus de la portée d'un écolier, comme celle qui a pour titre le *Jour des morts*, et qui est du reste une fort belle page. La restriction que, pour être juste, nous nous empressons d'apporter à notre critique, en atténue beaucoup la portée.

Ce que nous admirons sans réserve, c'est le talent avec lequel l'auteur tire un enseignement de l'incident le plus futile en apparence. En voici un exemple. Enrico, l'auteur du journal, invite chez lui successivement tous ses camarades ; le tour est venu du fils d'un maçon, dont les habits étaient encore tout blancs de chaux et de gypse. « Quand nous nous levâmes du canapé, mon père m'empêcha, je ne sais pourquoi, d'essuyer la poussière blanche que le veston de mon petit camarade y avait déposée ; il me retint la main et enleva la poussière lui-même, en cachette. » Et dans une lettre le père donne la raison de sa conduite. « Sais-tu pourquoi, mon fils, je n'ai pas voulu te laisser essuyer le canapé ? Parce qu'en le faisant devant ton camarade, tu lui aurais, en quelque sorte, fait un reproche qu'il ne méritait pas. D'abord il ne l'a pas fait exprès, et ensuite il l'a fait avec les vieux habits de son père, que l'on a arrangés pour lui. Or, son père s'est taché les habits en travaillant, et ce que l'on fait en travaillant n'est pas de la saleté : c'est de la poussière, de la chaux, du vernis, tout ce que tu voudras, mais pas de la saleté. Ne dis jamais d'un ouvrier qui vient de son travail : « Il est sale. » Tu dois dire : « Il porte sur ses habits les marques de son travail. » Souviens-t'en. Aime-le, ce petit maçon, d'abord parce que c'est ton camarade d'école, puis parce qu'il est fils d'ouvrier. »

Une autre fois, c'est Nelli, un petit bossu, qui est invité, avec deux de ses camarades, grands et forts, qui au retour le portent sur leurs bras jusque chez lui. « En entrant dans la salle à manger, dit Enrico, je m'aperçus que le

petit tableau représentant Rigoletto, le bouffon bossu, n'était pas à sa place. Mon père l'avait enlevé pour que Nelli ne le vît pas. » — Nous parlions de talent, nous avions tort ; il n'y a qu'une âme noble pour avoir une pareille délicatesse de sentiment.

Que de choses délicieuses dans ce journal, sérieuses ou plaisantes ! Quelle finesse et quelle richesse d'observations, que de portraits d'élèves et de maîtres remarquables de vérité, que de jolies scènes sincèrement racontées ! Enrico a changé de classe ; son attention se porte d'abord naturellement sur son nouveau maître. Nous lui laissons la parole.

« Notre maître est grand, sans barbe, avec de longs cheveux gris et une ride au milieu du front, il a une grosse voix et nous regarde l'un après l'autre, au fond des yeux, comme pour y lire nos pensées ; il ne rit jamais. Je pensais en moi-même : « Voici le premier jour, encore neuf mois !... et des examens, et des fatigues sans fin ! » Vraiment, j'avais grand besoin de revoir ma mère ; elle, toujours bonne, m'attendait à la porte ; je courus en sortant lui baiser la main. « Courage ! me dit-elle, nous étudierons ensemble. » Je revins tout content à la maison..., pourtant je ne pouvais m'empêcher de penser que je n'avais plus mon maître avec son joyeux sourire pour m'encourager... et l'école me paraissait bien sombre.

« *Mardi 18.* Cette seconde matinée m'a fait apprécier mon nouveau maître ; il me plaît. Pendant l'entrée en classe, alors qu'il était assis à sa place, quelques-uns de ses anciens élèves entrouvraient de temps en temps la porte et lui envoyaient un cordial : « Bonjour, monsieur le maître ! Bonjour, monsieur Perboni ! » Les plus hardis s'avançaient, lui serraient la main, puis disparaissaient. Lui, disait à chacun un grave : « Bonjour ! » en pressant dans les siennes les petites mains qu'on lui tendait, mais ses yeux sérieux et tristes restaient obstinément fixés sur le toit de la maison d'en face. Ces visites, au lieu de l'égayer, semblaient le faire souffrir. Il nous regarda ensuite attentivement l'un après l'autre.

« Pendant la dictée, il vint se promener entre les tables ; voyant un garçon dont le visage couvert de taches rouges semblait indiquer un commencement de rougeole, il s'arrêta et, avec une grande bienveillance, s'informa de sa santé. Un élève qui était derrière lui crut pouvoir profiter de ce moment de repos pour amuser la classe en faisant le polichinelle ; mais le maître fit une brusque volte-face et le prit en flagrant délit ; le pauvre garçon, tout penaud, s'abattit sur son banc et attendit... ce qu'il méritait. Mais, au grand ébahissement de tous, le maître lui posa la main sur la tête et lui dit :

« — Tu ne le feras plus, n'est-ce pas ?

« Puis il revint à son pupitre. — La dictée terminée, il nous regarda un instant au milieu d'un profond silence, puis lentement, de sa grosse mais bonne voix, il nous dit :

« — Mes amis, nous avons une année à passer ensemble, efforçons-nous de la passer agréablement. Travaillez et soyez aimables. Je n'ai maintenant d'autre famille que vous, ma mère est morte l'an dernier et je suis seul. Mes affections, mes pensées ne sont que pour vous, soyez mes enfants. Je vous aime, voulez-vous aussi m'aimer ? Je voudrais n'avoir à punir aucun de vous ; montrez-moi que vous êtes des enfants de cœur ; notre classe sera alors une vraie famille, vous serez ma consolation et je pourrai être fier de vous. Je ne vous demande pas de promesse, je sais que vos cœurs ont ratifié mes paroles, et je vous en remercie.

« A cet instant, la cloche sonna, nous sortîmes sans faire de bruit. L'élève qui s'était levé sur le banc s'approcha du maître et tout bas, d'une voix tremblante :

« — Monsieur Perboni, me pardonnez-vous ?

« Le maître lui mit un baiser sur le front, en disant :

« — C'est fait, mon enfant. »

Pourquoi citons-nous ce chapitre plutôt que ceux qui ont pour titres *Le Ramoneur*, *La Maîtresse de mon frère*, *Mon camarade Coretti*, *Le trafiquant*, *La première neige*, *Le petit maçon*, *Une boule de neige*, *La volonté*, *Le fils du forgeron*, *Une belle après-midi*, ou dans les récits mensuels, *La petite*

vedette lombarde, Le petit copiste florentin, Le petit tambour sarde? Il est vrai que ce serait citer le fascicule tout entier que nous avons lu avec un intérêt toujours croissant et, pourquoi nous en défendrions-nous? avec parfois une réelle émotion que partageront certainement tous ceux, parents, instituteurs et enfants qui liront ces pages inspirées à un grand cœur par le désir d'élever les âmes et de développer chez les petits les plus nobles sentiments humains.

Une chose frappera certainement les maîtres et les maîtresses d'école de notre pays; c'est que si, à tout prendre, les enfants italiens sont semblables aux nôtres, ils s'en distinguent cependant par beaucoup plus d'individualité. Chez nous, on désire que les enfants ressemblent à un modèle idéal de tenue et de sagesse; de là, une certaine uniformité; là-bas, autant d'élèves, autant de caractères. Cela tient sans doute au tempérament national; mais nous nous demandons, et non sans inquiétude, si nos enfants ne sont pas soumis à trop de contrainte, si dans la famille comme à l'école, il n'y a pas trop de compression. Nous avons peut-être un avantage au point de vue des formes; mais cet avantage serait payé trop cher s'il coûtait quelque peu des énergies individuelles. Concilier le respect de la personnalité avec la nécessité de soumettre à la même règle les personnes appelées à vivre en commun, c'est là une des grosses difficultés de l'école publique.

Du Cœur! prêtera à bien d'autres réflexions et sera l'objet de bien des dissertations. Nous estimons que chaque classe primaire du degré supérieur et chaque classe secondaire devraient le posséder dans leur petite bibliothèque, car l'instituteur y trouvera les lectures les plus captivantes que nous connaissions pour les élèves, et qui, faites à propos, leur donneront des clartés inconnues sur le monde moral. Il n'est même personne ayant à un titre quelconque la tâche d'élever des enfants qui ne comprenne mieux son devoir et ne le voie ennobli après avoir subi l'ascendant de l'illustre écrivain italien.

Nous avons une grande satisfaction de ce que cette traduction de *Cuore* ait été écrite et éditée dans les Montagnes neuchâteloises. M. Zahn, déjà connu par le succès de la *Muse romande* de M. Maridor, vient de prouver encore une fois que sur le même sol les lettres peuvent prospérer en même temps que l'industrie.

Ed. CLERC.

Aux abonnés de „l'Educateur“

Notre journal ayant un caractère exclusivement pédagogique, il est bien des sujets rentrant dans la sphère de la famille qu'il ne peut aborder; il est également un domaine plutôt littéraire qu'il est obligé de laisser à d'autres.

Comme cependant nous envisageons que tout ce qui a trait au foyer domestique et à la vie de famille rentre dans la grande idée générale de l'éducation, nous pensons rendre service à nos lecteurs en leur recommandant tout spécialement un journal qui nous semble, à ce point de vue, être en quelque sorte le complément du nôtre.

Nous voulons parler du *Foyer domestique*, qui vient encore récemment d'obtenir une médaille d'honneur de la Société nationale de France d'encouragement au bien. Cette petite revue, modeste, mais rédigée avec soin, dans un esprit sérieux et élevé, nous paraît mieux que toute autre dans notre Suisse romande, réaliser le programme de l'éducation dans la famille et par la famille. Elle renferme des articles très variés, toujours inédits, de morale et de philosophie familière, d'économie domestique, d'hygiène, etc., ainsi qu'une partie littéraire (vers et prose) très soignée. Inutile d'ajouter qu'elle peut se mettre entre toutes les mains. — Elle paraît tous les samedis.

Un arrangement particulier avec la Direction nous permet d'offrir ce journal à nos abonnés au prix de faveur de fr. 5 au lieu de fr. 6 par année, et de fr. 1 pour les trois derniers mois de la présente année.

Nous espérons que bon nombre de nos abonnés voudront profiter de ces avantages. Il leur suffira pour cela de remplir le bulletin joint à la couverture et de le renvoyer *franco* au gérant de l'*Educateur*.